

Riedisheim Hébergement alternatif au couvent de demandeurs d'asile

Dormir au chaud et manger à sa faim

par Adrien Voegtlin, publié le 31/01/2013 DNA Mulhouse



Le sourire retrouvé, la cuisinière étale la pâte à galette. PHOTO DNA

Le collectif « Urgence-welcome », composé de travailleurs sociaux et de militants associatifs, a loué une partie du couvent des pères rédemptoristes à Riedisheim pour héberger des demandeurs d'asile en situation précaire. (Voir les DNA d'hier.)

Les 25 personnes, dont 11 enfants parmi lesquels sept sont scolarisés, hébergées au couvent viennent des centres d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) puisqu'ils ont été déboutés du droit d'asile ou de la rue. Certains sont en instance de régularisation, pour d'autres la situation est plus précaire », a précisé Jean-Philippe, membre du collectif et militant à la Cimade. Le jeune militant ne désespère pas, il travaille activement à la régularisation de la situation de certains demandeurs d'asile.

« Vivre comme tout le monde »

Naram a 23 ans, il vit depuis deux ans à Mulhouse. Tous les matins il composait le 115 sur son téléphone portable pour trouver un hébergement pour la nuit. « Mais parfois je dormais dehors, dans un parc, et j'allais manger dans des accueils de jour où je pouvais également me laver. Ce n'est pas une vie. Je demande simplement de pouvoir vivre comme tout le monde », a soupiré le Macédonien. La régularisation de la situation de Naram est en cours. Depuis 2 mois il est papa. La jeune maman est hébergée à l'Hermitage de Mulhouse. « Je suis qualifié en carrosserie » dit le jeune homme qui aimerait trouver un travail. Néanmoins la priorité pour lui est d'acquérir un titre de séjour.

Demande d'asile rejetée

Tous les demandeurs d'asile hébergés au couvent de Riedisheim ont en commun la quête d'une identité française et d'un avenir meilleur.

Olga a quitté le Kosovo il y a 7 mois. Elle est venue en France avec son mari. Le couple a un nourrisson âgé de 3 mois. Ils étaient hébergés dans une Cada à Guebwiller. Il en est de même pour Ratama qui a deux enfants. Pour les deux femmes, la France représente l'eldorado : « Nous apprenons le français pour pouvoir rester ici et nous espérons que nos maris trouveront du travail », appellent de leurs vœux les deux jeunes femmes. Mais pour cela il faut remplir les conditions fixées par la loi pour obtenir le droit d'asile.

Emmanuel Fifie est Ghanéen. Il vit en France depuis deux ans. Sa demande d'asile a été rejetée, car il n'avait pas d'argent pour se rendre à l'audience à Colmar. La Ligue des droits de l'homme a engagé un recours contre la décision de l'administration. La LDH estime que le jeune homme remplit les conditions fixées par la loi pour bénéficier du droit d'asile.

«L'infortune humaine partagée»

Les 25 rescapés de « l'infortune humaine partagée » bénéficient de l'entraide de la Banque alimentaire qui fournit les vivres et de la boulangerie Jeanne d'Arc de Riedisheim qui livre gracieusement le pain. « J'ai été éduquée dans un esprit de partage, c'est donc naturellement que je participe à cette action de solidarité », a précisé Sylvie, la jeune boulangère.

Les résidents disposent de 9 chambres, d'une cuisine équipée et d'une salle à manger ce qui leur donne une autonomie. « Parfois je cuisine pour tout le monde, mais généralement chacun fait sa cuisine lui-même. Nous avons assez de nourriture », a précisé Naram qui préparait le repas pour sa famille.

Les personnes hébergées au Couvent des pères rédemptoristes le seront pour quatre mois. Qu'advient-il d'eux fin avril ? Est-ce raisonnable de les balloter d'hébergement en hébergement ? Des questions que se posent légitimement de nombreux citoyens, dont certains estiment que l'État de droit en France est en danger.